**Photos**
- FLEURY-Arthur-1-Blog-auschwitz.jpg

**Genre**
Homme

**Nom**
FLEURY

**Prénom**
Arthur Robert Achille

**Nom et Prénom(s)**
FLEURY Arthur Robert Achille

**Chronologie**
1940

**Statut**
- DIR

**Zones d'action**
Le Havre

**Date de naissance**
18/01/1901

**Commune**
Harfleur

**Département / Pays**
76

**Lieu**
Harfleur - 76

**MPLF**
- MPLF

**Mort pour la France**
11/08/1942 à Auschwitz

**Parcours dans la résistance**

**Arthur Robert Achille Fleury** naît le 18 janvier 1901 à Harfleur (76), à l'est de l'agglomération du Havre, fils de Louise, Palmyre Blondel et de Louis Achille Fleury son époux. Son père était un syndicaliste, ami de Jules Durand, secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre et condamné à la peine de mort en 1910 pour "participation morale à une grève" puis gracié.
Le 22 janvier 1921, Arthur Fleury se marie avec Aimée, Augustine, Guest. Ils ont deux enfants : Raymonde née en août 1922 et Maurice, né en 1924.

Il est appelé au service militaire en février 1921, mais obtient un sursis de 15 jours, sa femme étant en couches. Il est incorporé le 1er avril 1921 au 3ème Génie. Il adhère au Parti communiste en 1922.
Selon sa fille, alors qu'il effectue son service militaire, durant les grèves de 1922, Arthur Fleury aurait été arrêté, cours de la République, au Havre alors qu'il dépavait la rue avec les manifestants. Il aurait été traduit en Conseil de guerre et condamné à 6 mois de cachot (sa fille est alors âgée de 6 mois, ce qui aurait atténué la peine). On ne trouve cependant aucune mention de cette condamnation sur son registre matricule militaire. Il est libéré des obligations militaires avec un certificat de "bonne conduite" le 15 mai 1923.

Vers 1927, il entre à l'Énergie Électrique du Havre comme terrassier (profession également mentionnée par Louis Eudier). Plus tard, il se déclare ouvrier de canalisation électrique haute et basse tension.
Arthur Fleury est Secrétaire du Syndicat CGT des gaziers du Havre.

À partir de 1936, il déploie "*une activité indiscutable en faveur du parti communiste*", selon la police, "*gagnant une certaine autorité auprès des ouvriers d'Harfleur. Pendant les mouvements sociaux de 1936 et 1938, Fleury [assiste] à toutes les réunions organisées par le parti communiste. Il [est] à la tête de toutes les manifestations de rue, il [propage] les mots d'ordre parmi les piquets de grève stationnés aux portes des usines de Gonfreville-l'Orcher, d'Harfleur et de Gournay*".

En 1937, il est élu conseiller municipal d'Harfleur sur la liste présentée par le parti communiste. Sociétaire du Réveil Harfleurais (société de musique), il est un homme sympathique et très estimé de ses concitoyens» (Michel Bellenger).

Arthur Fleury est mobilisé le 9 septembre 1939 au 35ème Régiment de Travailleurs. Il est "aux armées" le 25. Il est démobilisé le 7 juillet 1940 à Auros (Gironde).
En 1940, il doit se démettre de son mandat syndical. En début d'année, il est également déchu de son mandat électif par arrêté préfectoral.

Le 22 juillet 1941, le nouveau préfet (René Bouffet) réclame aux services de police spéciale de Rouen une liste de militants communistes. Une liste de 159 noms lui est donc communiquée le 4 août 1941 avec la mention : "*tous anciens dirigeants ou militants convaincus ayant fait une propagande active et soupçonnés de poursuivre leur activité clandestinement et par tous les moyens*". Ces listes, comportent la plupart du temps, outre l'état civil, l'adresse, le métier, d'éventuelles arrestations et condamnations antérieures. Elles seront communiquées à la Feldkommandantur 517 (Rouen) qui les utilisera au fur et à mesure des arrestations décidées pour la répression des actions de Résistance.

Selon Louis Eudier, au moment de son arrestation, Arthur Fleury est employé à la compagnie du gaz comme terrassier à Gonfreville-l'Orcher.
Le 21 ou le 22 octobre 1941, à 4 heures du matin, deux gendarmes de la brigade d'Harfleur ainsi qu'un agent de la sureté l'arrêtent à son domicile 18, rue des Barrières à Harfleur, à la demande de la police spéciale du Havre. Comme en témoigna son épouse lors de la demande de titre : "*on frappe, 2 gendarmes disent à mon mari de les suivre pour simples formalités", parce que conseiller municipal et communiste, dangereux pour la sûreté nationale et l'occupant et comme otage* (Fmd)".

"*Ils l'ont emmené en bras de chemise en plein mois d'octobre, sans lui donner le temps de prendre une veste. Ils savaient que pour prendre une veste il faudrait qu'il monte et que par derrière il pourrait s'échapper*" témoigne sa fille.

Son arrestation est ordonnée par les autorités allemandes en représailles au sabotage le 19 octobre 1941 de la voie ferrée entre Rouen et Le Havre au tunnel de Pavilly. La perquisition effectuée alors ne permet pas la découverte d'élément compromettant. Il est conduit au quartier allemand de la prison du Havre. Officiellement, il est détenu sur ordre préfectoral.

Une centaine de militants communistes ou présumés tels de Seine-Inférieure sont ainsi raflés entre le 21 et 23 octobre. Ecroués pour la plupart à la caserne Hatry de Rouen, presque tous les hommes appréhendés sont remis aux autorités allemandes à leur demande. Celles-ci les transfèrent au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Frontstalag 122) entre le 25 et le 30 octobre 1941, 39 d'entre eux seront déportés à Auschwitz.
Arthur Fleury est interné à la prison du Havre rue Lesueur jusqu'au 22 décembre (Maitron), date à laquelle il est transféré à Rouen (?) puis, lui aussi, au camp de Royallieu le 24 décembre 1941 au matin (selon le témoignage de sa fille). Sa fille obtient l'autorisation de lui rendre visite au Havre pour Noël. Elle y arrive le 24 décembre après-midi et apprend que son père a été transféré le matin même à Compiègne. Il y est enregistré sous le matricule 2301 et affecté pendant un temps au bâtiment A7 puis au bâtiment A5.

Le 22 avril 1942, sa fille Raymonde, épouse Gore, adresse au préfet de Seine-Inférieure une demande de libération sous forme d'une intervention auprès des "autorités occupantes" en la justifiant du fait qu'elle attend un bébé pour le début du mois de mai. Dans un courrier rédigé deux jours plus tard, Arthur Fleury réitère cette demande en se référant à l'avis du directeur de son entreprise et à celui du maire d'Harfleur. "*Au moment où plusieurs de mes camarades sont tombés victimes du raid du 16 avril, je sollicite de votre bienveillance le droit de reprendre ma place".* La graphie des deux courriers est identique et le papier provient du même cahier ou bloc-notes dont on a arraché des pages : qui, du père ou de la fille, est le rédacteur de ces messages ?

Le préfet interroge le sous-préfet du Havre, qui lui-même demande un rapport au commissaire principal, chef du service des Renseignements généraux du Havre, lequel indique que "*de l'avis même du maire d'Harfleur, Fleury, en cette période actuelle, peut être considéré comme un individu dangereux pour l'ordre national*". Le policier conclue : "*En raison des antécédents politiques sur indiqués, je ne peux qu'émettre un avis défavorable à la demande présentée...*". Le sous-préfet transmet à Rouen un avis "conforme" et finalement, quand son cabinet transmet une note au préfet en l'interrogeant, "*quelle suite doit-on donner à cette affaire ?",* celui-ci conclut : "*Aucune".*

A Royallieu (1), Arthur Fleury participe, selon sa fille, à la construction du tunnel qui permettra l'évasion de 19 responsables politiques communistes le 22 juin 1942.
Entre fin avril et fin juin 1942, Arthur Fleury est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande, en application d'un ordre de Hitler.

Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits à pied sous escorte allemande à la gare de Compiègne et entassés dans des wagons de marchandises du convoi des "45000" appelé ainsi en raison de la série des numéros attribués aux déportés. Louis Eudier témoigne : "nous sommes partis à 1170 encadrés par des SS entassés à 70-80 hommes par wagon". Le train part à 9 h 30 une fois les portes verrouillées.

Arthur Fleury et Louis Eudier décident de rédiger un message commun pour prévenir leurs familles respectives de leur départ vers l'Allemagne. Enfermé dans une boîte à fromage et jeté sur le ballast aux bons soins des cheminots, le message parviendra à ses destinataires. Louis Eudier (Ml 45523) a raconté "*à mon retour des camps, ma mère me fit savoir qu'elle avait reçu notre petit mot qui fut aussi transmis à Mme Fleury*". En effet, son épouse reçut cette dernière lettre de lui, postée de Chalons sur Marne.
Ce convoi d'otages composé, pour l'essentiel, d'un millier de communistes (responsables politiques du parti et syndicalistes de la CGT) et d'une cinquantaine d'otages juifs faisait partie des mesures de représailles allemandes destinées à combattre, en France, les "Judéo-bolcheviks" responsables, aux yeux de Hitler, des actions armées organisées par le parti communiste clandestin contre des officiers et des soldats de la Wehrmacht, à partir d'août 1941.
Le voyage dure deux jours et demi. N'étant pas ravitaillés en eau, les déportés souffrent principalement de la soif.

Le 8 juillet 1942, Arthur Fleury est enregistré au camp d'Auschwitz-I sous le numéro 45545. Sa photo d'immatriculation a été retrouvée et identifiée.

Après l'enregistrement, les 1170 arrivants sont entassés dans deux pièces nues du Block 13 où ils passent la nuit. Dans son livre, Louis Eudier raconte : "*nous sommes arrivés au camp d'Auschwitz, quel ne fut notre surprise d'être reçu par un orchestre d'une vingtaine de musiciens. Pour notre arrivée, ils avaient pendu deux camarades à des poteaux mobiles. Après la photo, nous avons été frappés puis nous avons eu droit à un discours par un SS. : Vous n'avez plus de nom, vous aurez un numéro matricule et vous aurez intérêt à y répondre rapidement. Nous partîmes ensuite à Birkenau. Par l'intermédiaire de notre interprète, le chef de block, nous fit savoir que nous allions dormir sur des bat-flancs avec de la paille par 7, et que celui qui ferait tomber de la paille serait un homme mort. Ils prirent l'un d'entre nous, il fut mis sur un tabouret et avec un bâton, le chef de block le battit de 25 coups sur les fesses, les cris de ce camarade me restèrent très longtemps dans les oreilles, car c'est la première fois que nous assistions à des tortures. Notre chef de block, était un droit commun qui avait tué sa femme et sa belle-mère, il nous fit savoir qu'il avait droit de vie et de mort sur nous. Il tua jusqu'à 25 personnes par nuit pour avoir la possibilité d'avoir des rations supplémentaires. La nuit il était interdit de sortir, nous avions un tonneau pour nos besoins, le chef de block attendait qu'il soit plein à ras bord pour le vider dans la mare. Les SS, par haine des juifs les frappaient à mort quand ils les surprenaient à côté de cette mare. Ils les noyaient dans les excréments en les frappant à grands coups de schlague et de bottes dans l'estomac. Une fois, un gars s'est évadé, d'un petit Kommando de cinq ou six camarades. Tous les endroits furent fouillés par les SS et les camarades restant du petit Kommando, devant tout le monde, ils furent frappés car ils ne devaient pas ignorer la préparation de l'évasion. Les SS étaient accompagnés de chiens. Nous étions sur les rangs depuis quelques heures. Les SS revinrent sans les camarades. Le commandant du camp prit la parole en disant que nos camarades avaient été abattus. Puis leurs corps avaient été transpercés de coups de baïonnettes et déchiquetés par les chiens. Ils furent exposés avec une pancarte marquée : voilà le sort qui est réservé à tous ceux qui chercheront à s'évader. Les corps ainsi que la pancarte furent amenés à l'entrée du camp ou chaque matin les Kommandos défilaient devant eux et ce durant 4 ou 5 jours de suite*".

Arthur Fleury meurt le 11 août 1942, au Revier (« mouroir) » d'Auschwitz, selon le certificat de décès établi au camp soit cinq semaines après l'arrivée de son convoi (2)

Le 4 juillet 1943, comme les autres "politiques" français, essentiellement des "45000 ", Louis Eudier reçoit l'autorisation d'écrire (en allemand et sous la censure) à sa famille. Lorsque, la mère de Louis Eudier reçoit une première carte d'Auschwitz, elle l'annonce à la femme d'Arthur Fleury qui la sollicite pour s'enquérir, auprès de son fils, du sort de son mari. "Ma mère me demanda des nouvelles d'Arthur Fleury, mais je ne pouvais pas en donner car c'était interdit (...). Alors je mis simplement sur ma seconde carte : Tu diras bien le bonjour à Mme veuve Fleury" (...) La famille écrivit au camp pour exiger des informations sur la mort d'Arthur Fleury (...)

Louis Eudier témoigne : "*Je fus donc appelé à la Gestapo du camp pour être questionné sur l'origine de cette fuite. L'interrogatoire se faisait dans une salle sans fenêtre. On nous installait sur un tabouret, au milieu de la pièce. Plus loin, le long du mur, se trouvait une table derrière laquelle étaient assis deux ou trois membres de la Gestapo. Ils voulaient savoir comment la famille d'Arthur Fleury avait été informée de sa mort. Je leur dis que ce n'était évidemment pas moi, puisqu'ils contrôlaient notre courrier. Après des menaces et des coups, je fus relâché, mais j'étais sur mes gardes*".

Arthur Fleury a été reconnu "Déporté Politique" et la mention "Mort pour la France" lui est attribuée le 5 mars 1947.

Mémoire :
Au Havre : son nom est inscrit sur le Monument Résistance et déportation au Havre. Un groupe scolaire d'une cité havraise porte son nom,
A Harfleur :
Son nom est inscrit au monument aux morts d'Harfleur et sur une plaque commémorative sur la Place d'Armes
Une rue d'Harfleur et une rue "Arthur-Fleury-Straße" à Lindow, ville d'Allemagne (ancienne RDA) jumelée avec Harfleur, portent son nom.
A Gonfreville L'Orcher
La ville voisine de Gonfreville-l'Orcher lui a rendu de très nombreux hommages, sans doute les plus importants rendus à un "45000".
Le 18 décembre 1948, le conseil municipal décide de nommer "cité Arthur Fleury" l'ancien camp américain. De

1945 à 1947, le camp militaire "Philipp Morris" de Gonfreville fut un des plus importants camps de transit et de repos des troupes américaines de Normandie.
En 1955, est créé un terrain de sport à la cité "Arthur Fleury", ce terrain a été le premier berceau de la grande équipe de handball de Gonfreville.
Le 24 octobre 1964, a lieu l'inauguration du foyer des jeunes "Arthur Fleury".
En septembre 1970, une école primaire "Arthur Fleury" (7 classes) et une école maternelle "Arthur Fleury" (4 classes) sont inaugurés à Caucriauville, sous la présidence d'André Duroméa, député-maire adjoint de la ville du Havre.
Le 24 mars 2001, la salle "Arthur Fleury" est inaugurée.

Rédacteur : Jean-Charles Galès
*En hommage à Roger Arnould (1914-1994), Résistant, rescapé de Buchenwald, documentaliste de la FNDIRP qui a initié les recherches sur le convoi du 6 juillet 1942.*
*Cette notice biographique doit être considérée comme un document provisoire fondé sur les archives et témoignages connus à ce jour. Vous êtes invité à corriger les erreurs qui auraient pu s'y glisser et/ou à la compléter avec les informations dont vous disposez (en indiquant vos sources)*.

Sources :
- Son nom (orthographié « FLOURY ») et son matricule figurent sur la Liste officielle n°3 des décédés des camps de concentration d'après les archives de Pologne, éditée le 26 septembre 1946 par le ministère des anciens combattants et victimes de guerre, page 60.
- Claudine Cardon-Hamet, Triangles rouges à Auschwitz, Le convoi politique du 6 juillet 1942, Éditions Autrement, collection mémoires, Paris 2005, pages 127 et 128, 375 et 404.
- Cl. Cardon-Hamet, notice pour l'exposition de Mémoire Vive sur les "45000" et "31000" de Seine-Maritime (2002), citant : Témoignage de Madame R. Le Bourhis, sa fille – Ouvrage "La mémoire du printemps", Harfleur ,1985 – Bureau des archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC), ministère de la Défense, Caen – Archives municipales du Havre (Madame S. Barot, Conservateur, 18/6/1992) – Documents de Roger Arnould.
- Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français, sous la direction de Jean Maitron, tome 28, p. 72.
- Louis Eudier (45523), Notre combat de classe et de patriotes, 1934-1945, au Havre (1977 ?), page 3, 42 et 43, listes à la fin du livre.
- Archives départementales de Seine-Maritime, Rouen, site de l'Hôtel du Département, cabinet du préfet 1940-1946, individus arrêtés par les autorités de Vichy ou par les autorités d'occupation, dossiers individuels de Dh à F (cote 51 W 415), recherches de Catherine Voranger, petite-fille de Louis jouvin ("45697") ; courrier 02-2014.
- Courriel de "Renerix" (09-2007).
- Courriel de David Fleury, arrière-petit-fils d'Arthur Fleury (10-2013).
- Death Books from Auschwitz, Remnants, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, K.G.Saur, 1995 ; relevé des registres (incomplets) d'actes de décès du camp d'Auschwitz dans lesquels a été inscrite, du 27 juillet 1941 au 31 décembre 1943, la mort de 68 864 détenus pour la plupart immatriculés dans le camp (sans indication du numéro attribué), tome 2, page 296 (19980/1942).
En hommage à Roger Arnould (1914-1994), Résistant, rescapé de Buchenwald, documentaliste de la FNDIRP qui a initié les recherches sur le convoi du 6 juillet 1942.
Notes :
[1] Sous contrôle militaire allemand, le camp de Royallieu a d'abord été un camp de prisonniers de guerre (Frontstalag 122), puis, après l'invasion de l'URSS, un « camp de concentration permanent pour éléments ennemis actifs ». À partir de septembre 1941, on y prélève – comme dans les autres camps et prisons de zone occupée – des otages à fusiller. À partir du 12 décembre 1941, un secteur du sous-camp "C' est réservé aux Juifs destinés à être déportés à titre de représailles. Le camp des Juifs est supprimé le 6 juillet 1942, après le départ de la plupart de ses internés dans le convoi transportant les otages communistes vers Auschwitz. Les derniers détenus juifs sont transférés au camp de Drancy (Seine-Saint-Denis – 93).
[2] Revier : selon Charlotte Delbo : "abréviation de Krakenrevier, quartier des malades dans une enceinte militaire. Nous ne traduisons pas ce mot que les Français prononçaient révir, car ce n'est ni hôpital, ni ambulance, ni infirmerie. C'est un lieu infect où les malades pourrissaient sur trois étages". In Le convoi du 24 janvier, Les Éditions de Minuit, 1967, p. 24. Le terme officiel est pourtant "hôpital" ; en allemandHäftlingskrakenbau (HKB), hôpital des détenus ou Krakenbau (KB). Dans Si c'est un Homme, Primo Lévi utilise l'abréviation "KB".

Document annexé : Plaque commémorative sur la Place d'armes de Honfleur (Mon Village Normand)

Sources externes

Mémoire vive

Claudine Cardon-Hamet, Blog Politique Auschwitz

Claudine Cardon-Hamet, Le creusement du tunnel des évadés

Jean-Pierre Besse, Maitron

Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

**SHD Vincennes**
GR 16 P 225847

**SHD Caen**
AC 21 P 450 564

**Archives du collectif**
AC 21 P 450 564 ( D. Fouache)- Fichier DIR Fndirp 76 (M Baldenweck) - Les Visages des martyrs IHS 76 -UL CGT Le Havre 2015 (P. Lebas)

**Archives municipales**
Cote 94Z155 - Cote 115Z12 - Cote BA 1875 (le martyre d'Arthur Fleury 1994) - R. Le Bourhis, sa fille – Ouvrage “La mémoire du printemps”, Harfleur ,1985

**Bibliographie**
Cité dans le "Livre Mémorial des Déportés de France" de la F.M.D. Tome 1 (I. 42)

**Crédit Photo**
© IHS 76 - UL CGT Le Havre

**Mise à jour**
06/01/2021